



OFFRE D'EMPLOI – PRÉVENTIONNISTES

(Technicien en prévention des incendies TPI)

Description de l'organisme

Avec l'attestation prochaine de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre, la MRC d'Abitibi recherche actuellement des candidats pour des postes de préventionnistes pour son département de sécurité incendie.

Responsabilité

Sous l'autorité du coordonnateur en sécurité incendie, les personnes recherchées s'assureront que les objectifs prescrits par les orientations ministérielles en ce qui concerne la prévention incendie sont rencontrés.

Elles planifient et réalisent des tournées de prévention et d'inspection pour les différents risques présents sur le territoire de la MRC. De plus, elles procèdent à la conception de plan d'intervention pour certains types de risques.

En collaboration avec les municipalités, elles revoient la réglementation municipale en sécurité incendie selon les normes et règlements en vigueur.

Exigences

- Posséder un diplôme d'études professionnelles reconnu en Prévention des incendies ou équivalent (doit être technicien en prévention des incendies TPI).
- Posséder une attestation de compétence Pompier 1 et expérience à titre de pompier.
- Détenir si possible de l'expérience dans ce genre de travail.
- Être fonctionnel avec les logiciels de la suite Microsoft Office.
- Avoir de l'entregent et une approche centrée sur le service à la clientèle.
- Démontrer par ses comportements des valeurs liées au travail d'équipe et aux relations interpersonnelles harmonieuses.
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et une habilité à rédiger divers rapports et documents requis.
- Connaître les différents codes et règlements en vigueur pour l'exercice de ses fonctions.
- Avoir une bonne autonomie dans l'organisation du travail et un bon jugement.
- Posséder une voiture et être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 4A.
- Démontrer des comportements sécuritaires au travail.

Conditions reliés à l'emploi

Ces postes sont offerts sur une base régulière à temps complet.

La rémunération est établie en fonction de la formation et de l'expérience pertinente selon la politique salariale en vigueur à la MRC d'Abitibi. La semaine normale de travail est de 35 heures.

Responsable

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h30, le 26 octobre 2009, par télécopieur au numéro 819-732-9607, par courriel à l'adresse : pascal.perreault@mrcabitibi.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

MRC D'ABITIBI
A/S PASCAL PERREAULT
571, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Ref. : Offre d'emploi : Préventionniste

Veillez prendre note que seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.